



Ratractation sfr pris comme une ressilation

Par **anita66**, le 12/02/2016 à 10:40

Bonjours je vais vous expliquais dans quel histoire je suis

j'etais chez un opérateur qui réceptionnais mal j'ai voulue changé est passé cher sfr je me rend a la boutique je demande si je capterais mieux il me dit oui vous été en couverture 3g donc je souscris 2 forfait téléphone et une offre adsl j attend 3 jours au bout de 3 jours j'ai le réseau sfr sur mon téléphone déjà cher moi aucun réseau je sort dehors dans mon village aucun réseau la plus part du temps j'appelle donc le lendemain sfr j explique que je réceptionne pas du tout leur réseau il me passe le service technique il me dise que je peut me rétracter que un Default de couverture est une cause de rétractation et j'apprend que j'etais couvert en 2g (alors que le vendeur ma dit 3g) donc il ma mentit je serais pas aller cher eux si j'aurais su que j'etais en 2g je suis donc les procédure qui me dit le Messieurs de cher sfr quelque jours après je passe cher un autre opérateur et début janvier je reçois une lettre de sfr comme quoi je doit l'année des 2 forfait j'appelle donc sfr il me dise c'est une erreur 2 jours après la même lettre je rappelle il me dise que il ne save pas que on va me rappeler le lendemain on me rappelle on me dit cet une erreur 2 jours après je reçois une lettre d un contentieux comme quoi je doit 700 euro pour l'année j'appelle sfr il me dise que le dossier a était refusé car ya pas eu de test de réseau est qui faut que je paye j'ai dit que je payerais pas elle me dit elle va voir ce quel pouvez faire personne me rappelle je rappelle donc j'ai une autre personne je lui explique elle me dit mon dossier est refusé car elle a pas eu les mail de rétractation j'ai dit que je payerais pas est la miracle elle la une trace d'un forfait donc j'en aurais que 1 a payer je dit que je le payerais pas non plus,elle dit quel va me rappeler 2 jours après toujours pas d'appelle, je rappelle se matin j'ai encore une autre personne elle ma dit que je me débrouille avec les contention qu'il on pris ma rétractation pour une resiliation je lui et demandé si elle a reçu mes 2 mail et courrier avec signature elle ma dit non alors que j'ai l'avis de réception je lui dit aussi que la dame que j'ai eu y'a 2 jours avez la trace de un forfait que j'en aurais que 1 a payer elle me dit non il faut payer les 2 j'ai dit que je payerais pas en sachant que je suis au chômage j'aller pas résilier j'aurais pas fait cette procédure si j'aurais pas le droit si j'ai fait tous sa c'est parce que la personne que j'ai eu au tout début ma dit que j'aurais le droit donc voila elle ma dit quel va me rappeler mes il veule pas lâcher l'affaire je voudrait savoir se que je peut fait cordialement merci